

Matinale du 23 février 2016 à Brest organisée par le CERIB sur le thème

« Performances environnementales des bâtiments dans la perspective de la Réglementation Bâtiment Responsable 2020 »



Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) organise, en collaboration avec les industriels régionaux, **un cycle de matinées pour aller à la rencontre des acteurs du bâtiment et des travaux publics dans toutes les régions françaises, et leur offrir un cadre de réflexion et d'innovation.**

La matinale du 23 février 2016, qui s'est tenue au Domaine de la Ferme Quentel à Gouesnou, près de Brest, était consacrée **aux solutions et innovations offertes par les produits en béton industriel pour construire des bâtiments à énergie positive qui répondent déjà à la prochaine Réglementation Bâtiment Responsable (RBR) 2020.**

Dans la perspective de la généralisation des bâtiments à énergie positive et décarbonée en 2020, le Plan Bâtiment Grenelle du Gouvernement a lancé fin 2012 un groupe de travail intitulé "Réglementation Bâtiment Responsable 2020" pour accompagner les professionnels du secteur dans leurs choix et orientations.

Alors que la Réglementation Thermique (RT) 2012, entrée en vigueur depuis 2013, imposait uniquement des performances thermiques pour les bâtiments, la future Réglementation Bâtiment Responsable (RBR), prévue en 2020, prendra également en compte **la notion de confort, de sécurité et de bien être des occupants, en intégrant, les performances acoustiques, la qualité de l'air intérieur et la performance environnementale globale des bâtiments (ressources, déchets, air, eau, énergie grise...).**

La rencontre du 23 février a ainsi permis de faire le point sur ces réglementations et sur les enjeux et exigences qu'elles imposent pour la construction de bâtiments en France, et de présenter **l'éventail des performances offertes par les solutions en béton industriel pour concilier innovation, confort thermique et qualité environnementale.**

La recherche d'un environnement sain et confortable fait en effet partie intégrante des objectifs des industriels du béton, qui proposent **des solutions constructives, qui permettent aujourd'hui d'associer la notion de bien être aux produits en béton.**

Destinée à tous les acteurs régionaux de la construction : architectes, économistes, thermiciens, promoteurs, entrepreneurs, constructeurs de maisons individuelles..., cette matinale, qui **a réuni une centaine de professionnels du secteur, recevait comme invités témoins quatre experts régionaux du sujet :**

- **Vincent BRAIRE, responsable de l'Agence Nantes POUGET Consultants**, bureau d'études thermiques et fluides, venu présenter les évolutions de la Réglementation Thermique 2012 pour aller vers la prochaine Réglementation Bâtiment Responsable (RBR) 2020.
- **Albert LE CALVEZ, délégué régional Nord-Ouest PROMOTELEC**, association d'intérêt général qui labélise les performances thermiques des bâtiments, venu présenter les nouveaux labels Habitat neuf et Rénovation énergétique, et leur évolution qui se conjugue avec les atouts environnementaux des produits industriels en béton.
- **Thomas LEMERRE, expert conseil SOCABAT**, spécialisé dans le diagnostic immobilier réglementaire pour les particuliers et professionnels, venu exposer les points de vigilance de la Réglementation Thermique (tests d'étanchéité à l'air, etc.).
- **Anton LE QUELLEC, délégué à l'Action Régionale Ouest CERIB**, venu démontrer comment les diverses solutions en béton industriel permettent, entre autres, de répondre parfaitement aux différentes performances (thermique, sismique, tests à l'air...) et concilient qualité environnementale et innovation.

Le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) est un Centre Technique Industriel, reconnu d'utilité publique et institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, à la demande de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Avec près de 170 collaborateurs et un haut niveau d'expertise, ses équipements d'essais des produits et matériaux du BTP se déploient sur 15 000 m² de laboratoires. Le Centre exerce son activité entre essais et évaluations, études et recherches, normalisation et certification, appui technique et transfert de connaissances, et dispose d'un centre de formation. Opérateur de recherche du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ses travaux de R&D éligibles peuvent bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. www.cerib.com

Service de presse : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 patricia.desmerger@orange.fr
@patdesmerger - f : campagne-presse - in : fr.linkedin.com/in/patdesmerger